



On s'informe-Parents

Volume 28 – Numéro 2

Août 2022

Bonjour chers parents,

Le *On s'informe-Parents* est le journal de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault qui vous renseigne sur la vie scolaire ainsi que sur les dates et événements importants qui s'y déroulent.

Il vous est acheminé par courriel environ une fois par mois. Toutefois, si vous n'avez pas d'adresse courriel, vous continuerez de recevoir une copie papier. Pour des renseignements à ce sujet, veuillez composer le 418 248-2370, poste 4700.

*** Si vous avez plus d'un enfant, vous pouvez vous présenter à une seule plage horaire**

Voici les dates importantes à retenir pour la rentrée 2022-2023.

Lundi 22 août	10 h à 11 h 30	secondaire 1 et profil alternatif (CPC)
	13 h 15 à 15 h 30	secondaire 1 et secondaire 2 ainsi que les profils adaptés (CPC, FPT, FMS)
	18 h à 19 h 30	tous ceux qui ne peuvent se présenter à un autre moment
Mardi 23 août	10 h à 11 h 30	CSA et secondaires 3, 4 et 5
	13 h 15 à 15 h 30	CSA et secondaires 3, 4 et 5
	18 h à 19 h 30	tous ceux qui ne peuvent se présenter à un autre moment
Mercredi 24 août	- Rencontre de parents et d'élèves de CSA (1 ^{re} année seulement) à 18 h 30, à la Tanière	
	- Rencontre de parents et élèves de FMS (1 ^{re} année seulement) à 19 h 30, à la Tanière	
	- Retour du personnel enseignant	
Jeudi 25 août	- Rencontre de parents pour les élèves en Profil pro, à 18 h	
	- Rencontre de parents de 1 ^{re} secondaire incluant Langues, EESL, Découvertes et TIC ainsi que le Profil alternatif (CPC), à la salle Edwin-Bélanger, à 19 h.	
Mardi 30 août	- Début des cours, jour 1	
Lundi 5 septembre	- Journée de congé (Fête du travail).	

Mercredi 14 septembre - Assemblée générale des parents à 18 h 30, à la salle Edwin-Bélanger

Veuillez prendre note que c'est lors de cette soirée qu'aura lieu l'élection des représentants du Conseil d'établissement.

**Prochaine parution du *On s'informe-Parents* :
semaine du 19 septembre 2022.**

Mot de la direction

Chers parents,

Nous espérons que vous avez profité de votre été pour faire le plein d'énergie. L'équipe-école travaille actuellement à planifier l'année scolaire. Nous offrirons à nos élèves un milieu de vie dynamique où ils pourront s'épanouir et découvrir leurs talents. Les possibilités sont nombreuses et nous vous invitons à encourager vos enfants à profiter des activités et des services qui lui sont offerts. L'équipe-école a bien hâte de revoir ses élèves et de vivre cette nouvelle année en fournissant à vos enfants le meilleur accompagnement possible.

Dans un même ordre d'idée, nous souhaitons vous rappeler que l'équipe de direction est toujours disponible pour répondre à vos questions. Ainsi, nous vous rappelons les mandats de chacun des membres de l'équipe :

Patrick Gagnon, directeur, assure le suivi du **FPT et du CFA**;

Marie-Eve Normand, directrice adjointe au 1^{er} cycle, travaille auprès des élèves de **1^{re} et 2^e secondaire ainsi que du Profil alternatif**;

Vincent Poulin, directeur adjoint au 2^e cycle, supervise les élèves de **3^e, 4^e et 5^e secondaire ainsi que du CSA et du FMS**;

Marie-Ève Kirouac, directrice adjointe pour 40 % de sa tâche, encadre le **Profil Pro**.

Bonne rentrée à tous, sous le signe de la santé, de la collaboration et de la réussite

L'équipe de direction

Tenue vestimentaire

- ⇒ L'élève doit porter en tout temps et uniquement les vêtements de la collection scolaire de l'école, soit l'uniforme de base, le gilet des finissants (lorsque les journées ont été déterminées avec les membres du conseil d'établissement), la veste de l'école et les chandails représentant les équipes Grizzlys de l'école. Tout autre vêtement est prohibé;
- ⇒ Le port du polo est obligatoire en tout temps (sauf en éducation physique) et partout dans l'école (même en retenue);
- ⇒ Par-dessus le polo, seulement les chandails et vestes de la collection de vêtements de l'école sont acceptés;
- ⇒ Le vêtement ne peut être altéré de quelque façon que ce soit. De plus, les pantalons trop bas ou troués de façon exagérée, les vêtements porteurs de messages violents, vulgaires ou autres sont interdits;
- ⇒ Le vêtement du bas est au choix de l'élève et doit être plus long que la carte étudiante placée au-dessus du genou, et le chandail doit couvrir le ventre au complet;
- ⇒ Les accessoires à caractère offensif sont prohibés tels les armes blanches, les lasers, les chaînes jugées inappropriées par le personnel ou tout autre objet contondant;
- ⇒ Les vêtements d'extérieur, les casquettes, les tuques ou les chapeaux doivent être laissés dans les casiers à l'arrivée de l'élève.

Les coûts reliés à la rentrée

Vous recevrez la facture de votre ou de vos enfants par courriel dans les prochaines semaines.

À cette journée d'accueil, il vous faudra **prévoir un montant de 100 \$ par enfant** qui couvrira au moins les frais fixes pour récupérer le matériel en début d'année. **Il est fortement recommandé de payer par Internet (AccèsD, Banque Nationale, Banque Scotia et Banque de Montréal)**. Il sera également possible de payer en argent comptant, par chèque ou via un terminal Monetico (carte de débit). **Aucune carte de crédit ne sera acceptée.**

Vous pourrez, par la suite, acquitter le solde de votre facture en deux versements égaux à l'aide de chèques postdatés du 20 octobre et du 21 novembre, et libellés au nom de l'**École secondaire Louis-Jacques-Casault**. Vous pouvez, également, payer la totalité de votre facture.

Païement par chèque

Veillez le faire au nom de : École secondaire Louis-Jacques-Casault et n'oubliez pas d'inscrire le nom de votre enfant et son numéro de fiche sur votre chèque.

Païement par Internet

La première fois seulement, vous devrez «Ajouter une facture», rechercher dans nom du fournisseur: «Côte-du-Sud», dans la catégorie «Établissements d'enseignement» et sélectionner «Centre de services scolaire Côte-du-Sud - Effets scolaires (QC)». Il est important d'ajouter une facture pour chaque enfant et de modifier le code reliant votre enfant à sa nouvelle école (Casault—code débutant par 247).

Important : vous devez préparer vos chèques à l'avance et les sortir avant de rentrer dans la grande salle afin de réduire le temps d'attente en y inscrivant le nom de l'élève et son niveau.

***Le montant de 100 \$ obligatoire est déduit du montant total de votre facture, ce n'est pas un montant supplémentaire.**

IMPORTANT!

Les élèves ne pourront prendre possession de leurs manuels qu'à la condition d'avoir remis ceux de l'an dernier.

Absence des élèves

Le système d'absences de l'École secondaire Louis-Jacques-Casault vise à aider les élèves à assister à toutes les activités et à tous les cours inscrits à l'horaire. Pour la réussite de l'élève, **il doit être présent à chacun de ses cours et à chacune de ses activités sans aucune exception.**

***Si l'élève s'absente**, il est de la **responsabilité du parent** de téléphoner la veille, le matin ou l'avant-midi de la journée de l'absence en laissant un message sur la boîte vocale au numéro suivant : **418 248-2370, poste 4797**, en spécifiant **le nom et prénom de l'enfant, son niveau** ainsi que **le motif de l'absence**.

Votre collaboration est essentielle et très appréciée!

Toute absence non motivée entrainera une retenue.

Isabelle Côté Campagna
Secrétaire aux SPE et responsable des absences

Calculatrice pour 2022-2023

Dans le cadre de leur cours de mathématique, tous les élèves, de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire, auront besoin d'une calculatrice scientifique. Si l'élève possède déjà une calculatrice scientifique, il pourra l'utiliser sans problème. Toutefois, si vous prévoyez effectuer l'achat et dans le but de vous diriger vers un achat durable, les enseignants de mathématique suggèrent, sans obligation de votre part, le modèle

SHARP scientifique EL-531W.

Remarques :

- ⇒ Les élèves de la 1^{re} année du secondaire auront besoin de la calculatrice dès le début de l'année scolaire;
- ⇒ Les élèves de la séquence Sciences naturelles (SN) de la 4^e année du secondaire n'auront pas besoin d'une calculatrice à affichage graphique. L'équipe d'enseignants a décidé que l'utilisation d'une calculatrice scientifique ordinaire serait suffisante, puisque le Ministère n'encourage pas l'utilisation de ce type de calculatrice et qu'au Cégep l'utilisation est interdite.

Appareils électroniques

Sauf à des fins pédagogiques et sous la supervision des enseignants, **les iPods, les cellulaires, les appareils numériques ou autres sont interdits en classe.** Ils peuvent être confisqués en tout temps, s'ils ne sont pas déposés à l'endroit prévu à cet effet.

Matériel scolaire et polo à prix modiques

Nous avons récupéré du matériel scolaire usagé mais encore utilisable. Il vous sera possible de vous procurer à prix très modique des cahiers à anneaux, des feuilles lignées, crayons, polos et autres fournitures les 22 et 23 août prochains dans la grande salle.

Bianca Lacroix

Animatrice à la vie spirituelle et communautaire

Message de notre infirmière

Dans le cas de douleurs subites à l'école, (par ex. : mal de tête ou maux de ventre), votre enfant pourrait se soulager rapidement en ayant à sa portée des comprimés. Nous vous demandons donc de laisser dans le sac de votre enfant des comprimés d'acétaminophène (Tylenol) ou d'ibuprofène (Advil), en cas de nécessité.

N'hésitez pas à me contacter, en cas de besoin.

Émilie Thibodeau, infirmière clinicienne
418 248-2370, poste 4727

Vapoteuses, doseuses, cigarettes électroniques et boissons énergisantes

Les vapoteuses, les doseuses, les cigarettes électroniques et les boissons énergisantes sont interdites dans l'école et sur le terrain. Elles peuvent être confisquées au même titre que les cellulaires lorsqu'utilisées au mauvais endroit ou au mauvais moment. Seules les bouteilles d'eau sont acceptées sur les étages!

Vous trouverez en pièce jointe une lettre concernant la nouvelle réglementation sur le vapotage.

Fondation Louis-Jacques-Casault

La Fondation LJC est fière de vous informer que par ses dons, elle a aidé à réaliser plusieurs projets scolaires à l'école au cours de l'année 2021- 22.

Lors de la rentrée de votre enfant, engageons-nous ENSEMBLE, POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE NOS JEUNES par un don de 10 \$ de votre part au lien <https://bit.ly/3bIoMDg>. Par ce simple petit don, le conseil d'administration sera à même de mieux recevoir les demandes d'aide financière tout au long de l'année qui vient.

Dans les messages que vous recevrez d'ici le début de l'année scolaire, **surveillez l'invitation** pour l'Assemblée générale annuelle de la Fondation LJC qui se tiendra le mardi 13 septembre 2022 à 19 h, au local 1326 (La Tanière). Nous aurons le plaisir de vous rencontrer pour vous faire part de l'implication financière de la Fondation LJC dans les différents projets qui nous ont été soumis par les enseignants et la direction de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Le Conseil d'administration de la Fondation
Andrée Lavallée, présidente

Devenez membre de la Fondation (10 \$) afin de nous appuyer dans notre mission de soutenir les jeunes de Casault sur le chemin de la réussite.

Cafétéria

Ouverture de la cafétéria le mardi 30 août, jour 1.

Vous trouverez en pièce jointe la procédure d'achat pour la carte utilisable à la cafétéria.

Retrouvez-nous sur le web à l'adresse **sui**vante :

<https://ljasault.cscotesud.qc.ca/>

Ou sur Facebook :

<https://www.facebook.com/esljc/>